



AR PREFECTURE

063-216301952-20200915-11DCM1509202072-AI
Regu le 22/09/2020

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°3

DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE LEZOUX

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Alain COSSON, Maire de la Commune de Lezoux, certifie que :

. l'arrêté engageant la modification simplifiée n° 3 en date du 2 décembre 2019 a été affiché aux portes de la mairie du 3 décembre 2019 au 17 mars 2020, et a fait l'objet de mesure de publicité sur le site internet de la Commune de Lezoux et d'une mention dans le journal LA MONTAGNE du 6 décembre 2019

. la délibération du Conseil Municipal du 15 juin 2020 prescrivant les modalités de mise à disposition de la modification simplifiée n°3 a été affichée aux portes de la mairie du 18 juin 2020 au 25 juillet 2020, et a fait l'objet de mesure de publicité sur le site internet de la commune de Lezoux et sur le site Internet de la Communauté de Commune Entre Dore et Allier, et d'une mention dans le journal LA MONTAGNE du 16 juin 2020,

Fait à Lezoux, le 27 juillet 2020



Le Maire,


Alain COSSON